

## Conseil municipal du 7 décembre 2021

Présents : Bernadette Doutremepuich, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Frédéric Louette, Hélène Massa, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez.

Absents : Jonathan Kusz (procuration à Frédéric Louette), Christian Nevejans , Catherine Hocquette, Marie Crouvisier.

Secrétaire de séance : Emmanuel Thilly

### Délibérations :

1.Modification budgétaire : **approuvée à l'unanimité**

2.Délibération d'attribution de la DETR pour les aménagements des CD 58 et 65 :

**Approuvée à l'unanimité**

3.Délibération d'attribution du fonds de concours pour l'achat d'équipements sportifs de type parcours santé et fitness d'extérieur .

**Approuvée à l'unanimité**

4.Délibération pour le renouvellement du contrat Segilog et l'avenant au contrat de l'Assurance statutaire .

**Approuvée à l'unanimité**

### Point sur :

1.**Travaux école** : le chantier se déroule dans de bonnes conditions d'une manière générale. L'achèvement est prévu début 2022 : livraison de l'abribus en janvier.

La commission travaux se réunira prochainement pour finaliser les espaces à engazonner, améliorer la signalisation au bas de la rue des Fours et réfléchir à l'aménagement de la pointe de cet espace . Par ailleurs étant donné que le Monument aux morts a besoin d'un nettoyage et d'un réaménagement de l'espace qui l'entoure la commission travaux élaborera un **projet global de la pointe de l'espace, du monument et aussi du massif de la grand rue à côté de l'abribus** pour des travaux échelonnés sur deux ans.

#### 1. **Commission travaux** :

-Les portes de la salle communale seront remplacées en janvier –

- Des coupe de bois seront proposées à la population dans le Bois Poret ; le marquage des arbres morts se fera au printemps pour des coupes en automne 2022 .

-La commission fera une mesure des voiries communales afin de tenir compte des nouveaux aménagements

2. **Les présidents d'associations** sont convoqués mercredi 8 novembre au soir pour donner leur calendrier et leurs besoins divers.
3. **Bibliothèque** : la fibre a été installée à l'étage de la salle communale par conséquent l'espace numérique va pouvoir être mis en place. Hélène et Bernadette ont suivi la formation pour l'accès au catalogue numérique de la médiathèque départementale.

La commission de finances se penchera sur la possibilité d'une embauche d'un personnel qualifié catégorie B pour gérer la bibliothèque.

- 4 **Ferme Alexandre** : une réunion a eu lieu avec l'architecte du département, la personne responsable des financements et la personne responsable de la lecture publique. L'architecte doit apporter des améliorations au niveau de l'espace « médiathèque » qui se verrait agrandi sur la partie « jardin ».

Nous devons rédiger un cahier des charges , par conséquent il y a nécessité d'engager un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage). Un rendez-vous en ce sens a été pris avec un cabinet spécialisé.

La projet sera présenté à la population par la distribution d'un document papier : les réunions étant difficiles en cette période covid.

- 5 **Colonie de vacances pour les ados** : nous signerons début janvier une convention avec la CAF pour l'attribution de places pour les séjours de vacances ados.

Nous informerons les personnes concernées début 2022 et en fonction des demandes priorité sera donnée dans l'ordre des inscriptions en privilégiant les enfants qui n'en auraient pas bénéficié l'an dernier.

- 6 **AJC** : 5 inscriptions à ce jour, la réunion d'information est prévue le samedi 8 janvier.

- 7 **Fin d'année** : étant donnée l'évolution de la situation sanitaire, nous avons réorganisé les festivités de fin d'année 2021 :le repas des aînés a été annulé, des plateaux repas ont été distribués en remplacement le dimanche 28 novembre ; le goûter-spectacle du 4 décembre a été annulé, une remise de chocolat et d'une carte cadeau pour les enfants a été organisée en remplacement le même jour. Les aînés non concernés par les plateaux repas du 28 novembre et qui s'étaient inscrits ont reçu un colis en mairie ; la remise des cartes cadeaux aux adolescents est maintenue le samedi 11 décembre de 11h à 13h mais il n'y aura pas de cocktail proposé.

**La séance est levée à 20h10**